

Bonjour Monsieur,

Après avoir pris connaissance des différentes pièces communiquées sur le site de la préfecture en lien avec l'enquête publique, nous souhaitons exprimer notre profonde inquiétude sur les conséquences d'un tel projet.

Nous ne sommes pas opposés au développement des énergies renouvelables mais nous trouvons inconcevable que pour atteindre cet objectif, l'identité d'un village soit détériorée, que des habitations soient enclavées par des panneaux photovoltaïques et que le bien-être de ces habitants en soit impacté.

Est-ce que nous devons continuer, comme le cite si bien le philosophe Rousseau, "à ce que les lois soient toujours utiles à ceux qui possèdent, en l'occurrence à des agriculteurs peu vertueux, et nuisibles à ceux qui n'ont rien". Ou alors, ce projet fou ne devrait-il pas être stoppé dès maintenant, avant que celui-ci ne fasse jurisprudence, et atteigne les autres communes rurales.

En effet, des agriculteurs proposent sans peu de vertu, de prendre comme prétexte le bien-être animal amalgamé avec la nécessité d'un développement durable, pour faire profit, alors qu'il est évident que d'autres solutions peuvent être étudiées afin de correspondre davantage aux attentes écologiques de demain.

Ne serait-il pas possible, de disposer des panneaux photovoltaïques à proximité de voies rapides ne détériorant pas ainsi l'aspect visuel de nos communes et paysages ?

L'agrivoltaïsme doit avoir certaines limites et ne devrait en aucun cas devenir une source de gêne et de mal être.

Comme vous l'avez bien compris nous sommes totalement contre ce projet et nous espérons que le rapport de cette enquête publique permettra au préfet de prendre la décision de ne pas laisser celui-ci se faire.

Nous vous remercions par avance de la considération que vous porterez à notre avis.

Cordialement.

Anne LEBÈGUE et Marc LE STRADIC
10, Chemin de Lurceau
45270 Nesploy
06.34.14.04.31